



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

Haïti

Plan d'urgence et de résilience
2026-2028



Haïti

Plan d'urgence et de résilience 2026-2028

Citer comme suit:

FAO. 2026. *Haïti: Plan d'urgence et de résilience, 2026-2028*. Rome.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues

© FAO, 2026



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0: <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/legalcode.fr>).

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne telle organisation, tel produit ou tel service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'œuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'œuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de nonresponsabilité suivante: «La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition originale française est celle qui fait foi.»

Tout différend découlant de la présente licence qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera soumis à une procédure d'arbitrage conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI). Les parties acceptent d'être liées par la sentence arbitrale prononcée conformément au règlement susmentionné, qui réglera définitivement leur différend.

Matériel attribué à des tiers. La présente licence Creative Commons CC BY 4.0 ne s'applique pas aux éléments de la publication sur lesquels la FAO n'a pas de droit d'auteur. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette œuvre qui sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Photographies attribuées à la FAO. Les photographies présentées dans cette œuvre et attribuées à la FAO ne sont pas couvertes par la licence Creative Commons mentionnée ci-dessus. Toute demande relative à l'utilisation de photographies appartenant à la FAO doit être adressée par courriel à photo-library@fao.org.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sous forme électronique, ainsi que la liste des distributeurs auprès desquels peuvent être achetés des exemplaires imprimés de ces produits, sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications). Pour toute question d'ordre général sur les publications de la FAO, prière d'écrire à publications@fao.org. Les questions relatives aux droits et licences sur les publications doivent être adressées à copyright@fao.org.

Photo de couverture: © FAO

Table des matières

Résumé.....	v
1. Contexte, défis et solutions.....	1
1.1 Le rôle de la FAO en Haïti	1
1.2 Défis.....	2
2. Théorie du changement.....	9
3. Plan d'action et résultats attendus.....	10
3.1 Cadre des résultats	10
3.2 Risques et mesures de mitigation.....	19
3.3 Suivi, évaluation, apprentissage et redevabilité	19
4. Ressources requises	21
5. Principes directeurs	22
5.1 Le personnes au centre	22
5.2 Conformité et gestion des risques.....	22
5.3 Partenariats et localisation	23
Références bibliographiques	25



Résumé

La situation humanitaire et sécuritaire en Haïti atteint un niveau de gravité sans précédent, avec 51 pour cent de la population – soit environ 5,7 millions de personnes – en insécurité alimentaire aiguë (Phase 3 ou plus du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire [IPC]), par rapport à 4 millions en 2021 et 4,9 millions en 2023¹. Le nombre de personnes déplacées internes (PDI) a également rapidement augmenté – de 100 pour cent en un an – avec 1,4 million de PDI². En outre, Haïti fait face à une augmentation marquée des personnes rapatriées de force depuis les principaux pays de destination migratoire.

Le présent Plan d'urgence et de résilience de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) se fonde sur une analyse approfondie des dynamiques de cette crise, afin de proposer une réponse intégrée allant au-delà de l'assistance d'urgence. Forte de son ancrage de longue date en Haïti, de sa coordination étroite avec le Gouvernement d'Haïti et les acteurs locaux, ainsi que de son expertise à l'interface entre réponse humanitaire et développement rural, la FAO inscrit son action dans le cadre du nexus action humanitaire-développement-paix, en établissant des passerelles entre l'assistance immédiate, le relèvement précoce et les interventions structurelles pour renforcer durablement la sécurité alimentaire et la résilience des communautés rurales.

L'objectif est de répondre aux besoins immédiats des populations les plus vulnérables, tout en restaurant le potentiel stratégique du secteur agroalimentaire. En redonnant à l'agriculture sa capacité de produire, de nourrir et d'employer, le Plan positionne le secteur agroalimentaire comme un levier central de la stabilité, de la résilience des communautés et de la relance économique.

Ce Plan promeut la mise en œuvre d'actions vitales et immédiates grâce à l'amélioration de la production alimentaire d'urgence et au soutien aux initiatives pluriannuelles qui offrent des alternatives à la dépendance à l'aide humanitaire. L'action de la FAO renforcera les capacités des ménages, communautés rurales, petites entreprises et acteurs des filières agroalimentaires, afin qu'ils soient mieux préparés face aux chocs climatiques, sécuritaires et aux maladies animales, tout en contribuant à prévenir les risques de protection liés à l'insécurité alimentaire – notamment les violences générées par les disparités entre sexes, le recrutement par les gangs et les déplacements forcés.

Cela se traduit par un programme holistique et pluriannuel – de 2026 à 2028 – articulé autour de trois composantes liées (i) à l'agriculture d'urgence, (ii) au renforcement de la résilience et (iii) à la coordination, aux analyses et aux données probantes. Dans le cadre de ces trois composantes, sept interventions complémentaires et synergiques seront menées pendant les trois ans, en mettant en œuvre des initiatives axées sur les personnes vulnérables – y compris les jeunes et les femmes affectées par la violence – et le manque d'emploi, ainsi que sur le renforcement de la résilience des petits producteurs et de leurs capacités d'adaptation aux

aléas climatiques. La FAO mènera ces actions en étroite collaboration avec les partenaires étatiques et non-étatiques dans une logique de complémentarité.

La réussite du Plan dépend d'un financement soutenu de 107,9 millions d'USD pour atteindre 172 000 ménages (860 000 personnes).

Tableau 1. Financement requis et ménages cibles par composante et par année

Composantes	Ménages cibles	Fonds requis (USD)			Total fonds requis par composante (USD)
		2026	2027	2028	
Agriculture d'urgence	102 000	42 400 000	–	–	42 400 000
Résilience	70 000	21 000 000	20 000 000	20 000 000	61 000 000
Données, analyses et coordination	–	1 500 000	1 500 000	1 500 000	4 500 000
Total					107 900 000

Source: Auteurs du présent document.

1. Contexte, défis et solutions

1.1 Le rôle de la FAO en Haïti

En Haïti, l'agriculture représente historiquement le socle des moyens de subsistance en milieu rural et une clé pour renforcer la résilience de la population. Cependant, le secteur a connu un déclin progressif, en raison du faible niveau d'investissement dans les terroirs ruraux et les filières stratégiques, limitant ainsi sa contribution à l'économie nationale. Sur les neuf zones classées en Phase 4 de l'IPC en 2025, sept sont principalement rurales et environ 75 pour cent des personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire vivent en zone rurale et dépendent de l'agriculture pour assurer leur subsistance¹. Même en contexte de crise, les petits exploitants agricoles, éleveurs et pêcheurs jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement alimentaire de leurs communautés.

Dans ce contexte, la FAO joue un rôle central en soutenant la relance des activités agricoles. Loin de se limiter à une réponse humanitaire immédiate, la FAO adopte une approche intégrée, combinant l'assistance d'urgence avec des initiatives plus structurelles visant à préserver et à renforcer les capacités de production et de subsistance des ménages agricoles. Ces efforts s'inscrivent dans une perspective de court, moyen et long terme, en appuyant le relèvement rural, le renforcement des systèmes agroalimentaires et la création d'opportunités économiques locales. Cette approche permet de réduire la dépendance à l'aide humanitaire et d'ouvrir la voie à des solutions structurelles de résilience, de stabilité et de développement durable.

Grâce à sa présence depuis 1978 en Haïti et à son expertise dans les systèmes agroalimentaires, la FAO travaille en étroite coordination avec le Gouvernement d'Haïti, les services départementaux, les acteurs humanitaires et de développement, au sein de l'équipe humanitaire pays, du Secteur de la sécurité alimentaire et d'autres mécanismes interagences. Avec quatre sous-bureaux et une présence opérationnelle dans plusieurs communes, l'Organisation a démontré sa capacité à intervenir efficacement, y compris dans des zones reculées et difficilement accessibles.

Le Plan d'urgence et de résilience s'inscrit dans une approche nexus action humanitaire-développement-paix, en établissant des passerelles entre la réponse immédiate, le relèvement précoce et les interventions structurelles. En contribuant à la redynamisation du secteur agricole et à la valorisation de la paysannerie, ce Plan participe au développement inclusif, à la consolidation d'une paix durable, ainsi qu'au renforcement des bases d'une souveraineté alimentaire pérenne.

1.2 Défis

Crise humanitaire alarmante

L'aggravation préoccupante de l'insécurité alimentaire observée ces dernières années s'inscrit dans un contexte de détérioration généralisée de la situation nationale depuis 2021.

Cette période est marquée par une dégradation profonde de l'environnement sécuritaire, en particulier dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, où des groupes armés exercent désormais un contrôle étendu sur de vastes portions du territoire urbain.

Malgré l'établissement, en avril 2024, d'un Conseil présidentiel de transition chargé de conduire le pays vers de nouvelles élections, ainsi que le déploiement d'une mission multinationale de soutien à la sécurité, l'emprise de ces groupes continue de s'étendre, notamment dans les départements de l'Ouest, de l'Artibonite et du Centre. Les affrontements armés, les violences sexuelles, les enlèvements et les rivalités territoriales se multiplient, accentuant la vulnérabilité des populations.

Cette dynamique de violence a entraîné le déplacement interne de plus de 1,4 million de personnes², exacerbant les besoins humanitaires et fragilisant davantage les moyens d'existence. L'ensemble de ces facteurs illustre l'interaction complexe entre insécurité alimentaire, crise de gouvernance, marginalisation économique et violences, alimentant une instabilité structurelle persistante. De plus, l'insécurité alimentaire, à la fois symptôme et moteur de violations des droits fondamentaux, accroît la vulnérabilité des populations face aux risques de protection, tels que les violences basées sur le genre, le recrutement par des gangs armés et les déplacements forcés, illustrant le lien direct entre privation alimentaire et atteintes aux droits humains.

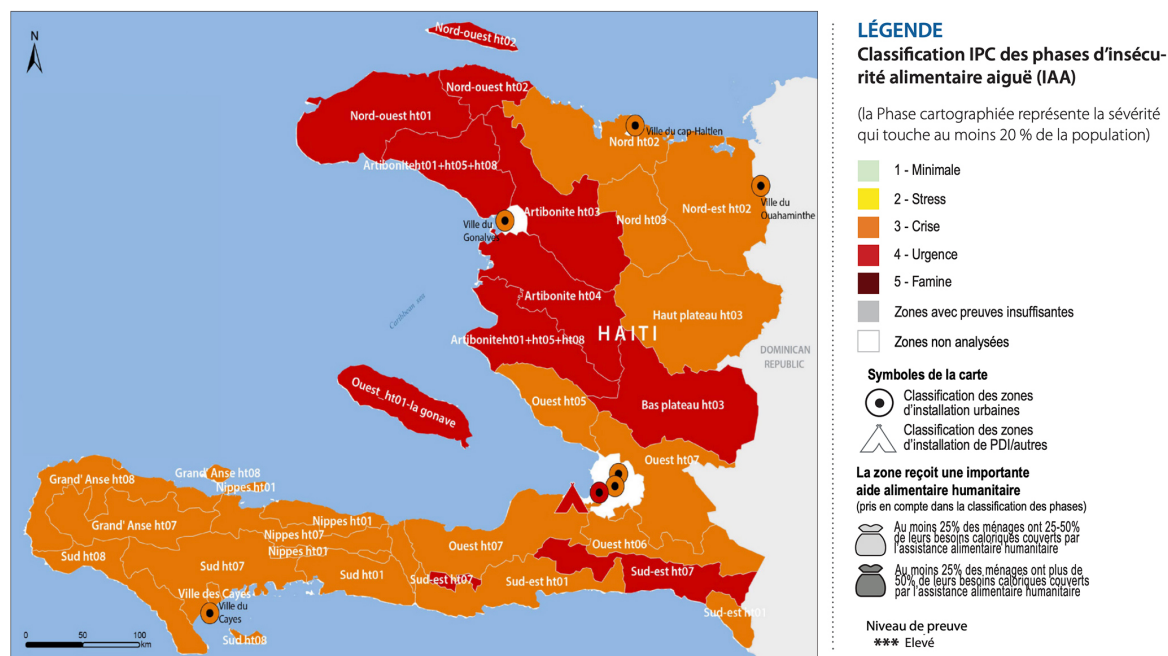
L'aggravation des difficultés d'accès à l'alimentation renforce un profond mécontentement social associé au phénomène de *lavichè* (la vie chère)³, désormais perçu comme un symbole d'injustice économique et sociale. Bien qu'elle ne constitue pas le seul facteur déclencheur, la détérioration progressive de la sécurité alimentaire, au cours des dernières décennies, a contribué à l'émergence de mouvements de contestation ayant généré d'importantes répercussions politiques et économiques.

Rapide détérioration de la sécurité alimentaire

Depuis le lancement de l'analyse de l'IPC en Haïti en 2013, l'insécurité alimentaire aiguë s'est continuellement aggravée. La proportion de la population en situation de crise ou pire est passée de 2 pour cent en 2017⁴ à la moitié de la population, soit 50 pour cent, en 2024⁵, témoignant d'une détérioration profonde et rapide en l'espace d'une décennie. La dernière analyse de l'IPC de septembre 2025 illustre à nouveau une augmentation de la prévalence de l'insécurité alimentaire par rapport aux analyses précédentes, avec 51 pour cent de la

population en Phase 3 ou plus, dont 17 pour cent en situation d'urgence (Phase 4). Ce chiffre risque d'atteindre 5,9 millions de personnes pendant la période de mars à juin 2026¹.

Figure 1. Situation projetée de l'insécurité alimentaire aiguë (mars-juin 2026)



Note: Veuillez consulter la clause de non-responsabilité à la page ii pour les noms et les frontières utilisés sur cette carte.

Source: IPC. 2025. *Haïti: Analyse IPC de l'insécurité alimentaire aiguë, octobre 2025*. Port-au-Prince.

https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Haiti_Acute_Food_Insecurity_Sept2025_Jun2026_Report_French.pdf

Les facteurs à l'origine de l'insécurité alimentaire se sont transformés au fil du temps. Aujourd'hui, l'insécurité liée à la violence des gangs armés et les fragilités macroéconomiques – notamment une inflation galopante – figurent parmi les principales causes de cette situation. Néanmoins, en Haïti, l'insécurité alimentaire trouve en partie ses racines dans les inefficacités structurelles des systèmes agroalimentaires. Au fil des années, le système agroalimentaire haïtien s'est progressivement dégradé, en raison d'un manque d'investissements adéquats et du contexte croissant d'instabilité et d'insécurité. Le secteur agricole demeure faiblement mécanisé et souffre de l'absence d'infrastructures modernes d'irrigation, ainsi que de capacités limitées en matière de traitement post-récolte, de stockage et de transformation, des faiblesses du cadastre et de la gouvernance foncière.

Ces faiblesses ont été exacerbées par des politiques de libéralisation commerciale mises en œuvre dans les années 1980 et 1990, qui ont exposé les producteurs locaux à une concurrence déloyale. L'importation massive de denrées alimentaires bon marché, souvent subventionnées et issues de systèmes agricoles industrialisés, a inondé le marché haïtien, affaiblissant davantage les moyens d'existence déjà précaires des petits exploitants. Incapables de rivaliser, de nombreuses entreprises agroalimentaires locales, comme la

sucrerie HASCO ou l'usine de transformation FACOLEF³, ont fermé leurs portes, entraînant la perte d'emplois et une désindustrialisation du secteur.

De plus, les principales cultures vivrières connaissent une baisse continue de leur production. La riziculture, concentrée à plus de 80 pour cent dans l'Artibonite, jadis considérée comme le grenier du pays et cultivée sur trois saisons, a atteint en 2023-2024 son niveau le plus bas depuis plus d'une décennie⁶. Aujourd'hui, cette baisse de production nationale, dans un contexte de demande croissante, accentue la dépendance aux importations et la vulnérabilité du pays face aux chocs économiques et logistiques.

Pauvreté chronique et chocs économiques

La pauvreté en Haïti est profondément structurelle et ancienne, historiquement enracinée dans une dynamique de marginalisation des zones rurales par rapport aux centres urbains. Elle s'est considérablement aggravée dans le contexte actuel. Aujourd'hui, plus de 6 millions d'habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté (moins de 2,41 USD par jour) et plus de 2,5 millions en situation de pauvreté extrême (moins de 1,23 USD par jour)⁷. Les estimations de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international confirment une détérioration rapide des conditions de vie: 36,4 pour cent des haïtiens vivaient en situation d'extrême pauvreté en 2024 (moins de 2,15 USD par jour en dollar des États-Unis de 2017), contre 29,9 pour cent en 2020⁸.

Le contexte sécuritaire accentue les fragilités structurelles, en entraînant une hausse des prix des intrants agricoles, des difficultés d'importation et un isolement accru des zones rurales et périphériques, aggravé par la mauvaise qualité des voies de communication et les blocages imposés par les gangs armés.

L'inflation s'est accélérée depuis fin 2022, avec une flambée des prix des denrées alimentaires et du carburant, conséquence directe des perturbations logistiques causées par l'insécurité et la paralysie des principales infrastructures, mais également accentuée par les chocs économiques post-covid-19, la dépréciation de la gourde et les pressions sur les importations.

L'indice des prix à la consommation a bondi jusqu'à 31 pour cent en janvier 2025, avec un pic de 34 pour cent pour les produits locaux contre 29 pour cent pour les produits importés⁹. Cette dynamique inflationniste s'explique notamment par l'inaccessibilité prolongée des routes nationales, l'isolement de nombreuses zones, la suspension des vols commerciaux vers et depuis l'aéroport international Toussaint Louverture, et le refus de plusieurs compagnies maritimes internationales d'accoster à Port-au-Prince.

Systèmes agroalimentaires fragiles

La crise du système agroalimentaire entraîne des répercussions directes et profondes sur la sécurité alimentaire, malgré le potentiel productif considérable du pays. De nombreuses zones agricoles figurent aujourd'hui parmi les plus touchées par la crise alimentaire actuelle.



En 2025, sur les neuf zones classées en Phase 4 de l'IPC en 2025, sept sont principalement rurales et environ 75 pour cent des personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire en Haïti vivent en zone rurale et dépendent de l'agriculture pour leur survie.

Cette situation touche de manière disproportionnée les femmes par rapport aux hommes. En effet, bien que près de la moitié des ménages haïtiens soient dirigés par des femmes et qu'elles représentent jusqu'à 70 pour cent de la main-d'œuvre agricole, leur rôle reste systématiquement marginalisé. Leur accès à la terre, aux intrants, aux crédits et aux marchés est limité¹⁰. Cette inégalité structurelle accroît leur vulnérabilité face aux chocs, en particulier pour les cheffes de ménage qui assument une charge disproportionnée et présentent des niveaux d'insécurité alimentaire plus élevés, y compris dans les sites de déplacés où leur consommation alimentaire est nettement plus précaire. Exposées à des stratégies d'adaptation négatives plus fréquentes, les femmes voient leurs capacités de résilience réduites, avec des répercussions directes sur les membres les plus vulnérables de leur famille.

En outre, le secteur agricole, bien qu'en déclin, demeure un pilier de l'économie haïtienne et un levier clé pour la résilience face à l'instabilité alimentaire. En 2020, l'agriculture représentait encore 20 pour cent du produit intérieur brut, contre 37 pour cent dans les années 1970⁶. Elle constitue la principale source de revenus pour la moitié de la population et, en considérant l'ensemble des activités liées au système agroalimentaire, près de

80 pour cent des haïtiens en dépendent pour leur subsistance économique. Pourtant, ce système alimentaire repose largement sur l'intermédiation informelle, avec une productivité parmi les plus faibles au monde, et une valeur ajoutée agricole stagnante autour de 1,7 milliard d'USD par an depuis une décennie¹¹.

Déplacements internes et rapatriements forcés

La multiplication des violences des gangs armés, et leur expansion pour le contrôle du territoire, ont provoqué une vague sans précédent et une forte expansion de déplacements internes à travers le pays. En septembre 2025, le pays compte désormais 1,4 millions de PDI², soit une augmentation de 10 pour cent par rapport au trimestre précédent et de 100 pour cent par rapport à septembre 2024¹². Les PDI représentent désormais 12 pour cent de la population haïtienne et figurent parmi les populations les plus vulnérables. De plus, ils ont souvent dû abandonner leurs moyens de production – terres, bétail, outils agricoles – en fuyant les violences et se retrouvent dans une situation de vulnérabilité aiguë.

Bien qu'à l'échelle nationale la majorité des PDI soient hébergés par des familles d'accueil, une proportion significative – autour de 15 pour cent² – vit dans les sites de déplacés, avec une concentration particulièrement élevée dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, représentant 65 pour cent. La situation de surpeuplement dans ces sites s'est nettement aggravée au cours des deux dernières années et fin 2025, une personne déplacée sur cinq résidait dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince².

Malgré les efforts de soutien et de coordination avec les autorités nationales, les PDI sont toujours exposés à des risques de protection, à un accès limité aux services de base et à des niveaux d'insécurité alimentaire préoccupants. À la fin de 2024, près de 6 000 PDI étaient en situation de catastrophe (Phase 5)¹³, révélant une sévérité supérieure à celle observée dans le reste du pays. Selon les résultats de l'Enquête nationale de suivi sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle de septembre 2025, la situation alimentaire des ménages déplacés apparaît particulièrement critique avec près de 8 ménages sur 10 ne disposant pas d'une alimentation suffisante ou stable. Pour faire face à cette situation, près du 60 pour cent des ménages déplacés recourent à des mécanismes d'adaptation négatifs, tels que sauter des repas, réduire les portions ou privilégier l'alimentation des enfants¹⁴.

Depuis 2021, Haïti a enregistré plus d'un demi-million de personnes de retour ou rapatriées de force, principalement depuis la République dominicaine. En 2024, près de 200 000 personnes ont été expulsées du pays voisin, avec un pic observé au dernier trimestre, lié au durcissement des politiques migratoires¹⁵. Entre janvier et octobre 2025, ce sont près de 240 000 personnes rapatriées, ce qui représente une hausse de 50 pour cent par rapport à la même période en 2024. Selon une étude de 2025 menée par l'Organisation mondiale pour les migrations, plus de 30 pour cent des haïtiens expulsés dépendaient de l'agriculture comme principale activité économique¹⁶. Soutenir le retour et la réinstallation de ces personnes représente une opportunité majeure pour le développement local et national.

Selon une analyse de la FAO dans la commune de Belladère, dans le département du Centre – principal point d’entrée de plus de la moitié des personnes rapatriées depuis la République dominicaine en 2025 – plus de 90 pour cent des personnes rapatriées déclarent avoir une expérience agricole¹⁷. L’absence d’accès à la terre, aux intrants et aux services financiers limite cependant la valorisation de ce savoir-faire. Les personnes rapatriées ne doivent pas être perçues uniquement comme des victimes, mais comme des ressources humaines porteuses de compétences, de volonté et de potentiel productif. Il est donc crucial de leur offrir les moyens de se réinstaller dignement et de réduire leur exposition aux risques de protection, en soutenant la reprise d’une activité productive, notamment dans l’agriculture, afin de contribuer à la reconstruction économique du pays.

Faible résilience des communautés rurales

Haïti figure parmi les pays les plus vulnérables aux effets des aléas climatiques à l’échelle mondiale¹⁸, caractérisés par la hausse des températures, la diminution des précipitations et des périodes de sécheresse prolongées, la multiplication des journées extrêmement chaudes, l’intensification des ouragans, ainsi que l’élévation du niveau de la mer qui accélère l’érosion côtière et les inondations. Ces types de chocs vont s’aggraver considérablement au cours des trois prochaines décennies, avec des impacts marqués sur les communautés les plus précaires, les écosystèmes et les moyens de subsistance.

Cette vulnérabilité est aggravée par la dégradation rapide de l’environnement et la gestion inefficace des ressources naturelles. La déforestation massive a notamment accéléré l’érosion des sols, diminué la fertilité des terres agricoles et compromis la régulation des ressources en eau. La pression démographique, les pratiques agricoles non durables et la mauvaise gestion des bassins versants renforcent la fragilité des paysages, notamment dans les zones montagneuses, exposant les infrastructures et les terres cultivées à des risques accrus d’inondations, de glissements de terrain et de sécheresses.

Au cours des 20 dernières années, Haïti a été frappée par des événements sismiques et des ouragans ayant eu des impacts catastrophiques sur la population et son économie. Le tremblement de terre de 2010 a causé des destructions équivalant à 120 pour cent du PIB¹⁹, l’ouragan Matthew en 2016 a entraîné des pertes représentant 32 pour cent du PIB²⁰ et le séisme de 2021 a causé plus de 2 000 pertes en vie humaine, avec des dommages estimés à 11 pour cent du PIB²¹. En octobre 2025, bien que non directement traversé par sa trajectoire, Haïti a subi les effets dévastateurs de l’ouragan Melissa, le cyclone le plus puissant jamais enregistré dans la région. L’épisode a provoqué des précipitations atteignant 400 mm, des vents violents et de vastes inondations, entraînant d’importants dégâts au secteur agricole, en particulier dans les départements du Grand Sud.

Outre les vulnérabilités liées à la faible résilience face aux aléas climatiques, les chocs associés à la propagation de maladies animales représentent une préoccupation croissante. La recrudescence de ces maladies hautement contagieuses constitue une menace majeure

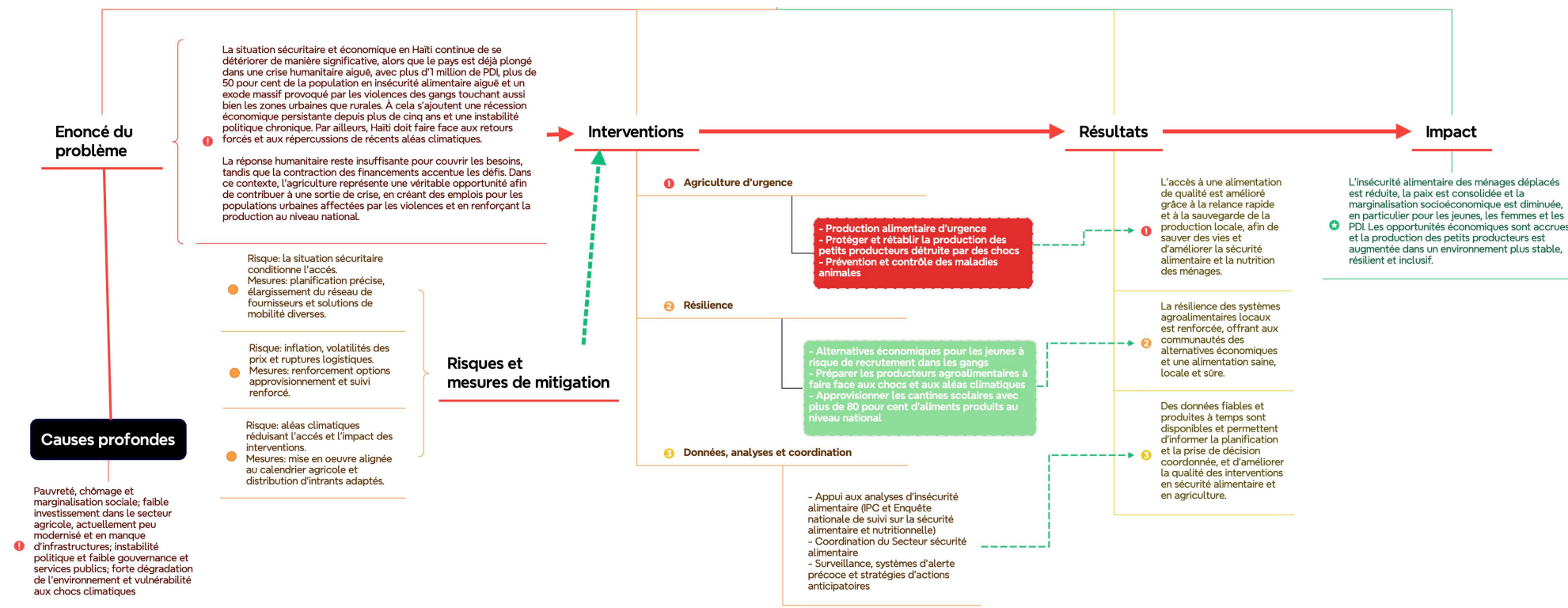
pour les chaînes de valeur, la sécurité alimentaire et la santé publique. Alors que certaines maladies animales, comme la peste porcine, constituent principalement une menace pour les filières de production et les activités économiques – en particulier dans le secteur porcin, où 95 pour cent de la production est de subsistance – d'autres, classées comme zoonoses, telles que la rage, représentent également un risque pour la santé publique en raison de leur transmission de l'animal à l'humain.

La vulnérabilité aux aléas climatiques et aux maladies animales repose sur une même faiblesse structurelle: la capacité limitée des communautés rurales qui disposent de peu de moyens pour anticiper, absorber ou se relever suite à un choc. Les systèmes agricoles restent largement non mécanisés, les infrastructures d'irrigation et de stockage sont insuffisantes et les filets de protection sociale demeurent limités, réduisant fortement la capacité d'adaptation des ménages face aux chocs climatiques. Concernant les maladies animales, les services vétérinaires font face à d'importantes contraintes humaines, techniques et financières, qui entravent la gestion efficace des foyers peste porcine africaine et d'autres zoonoses ou maladies épidémiques.

Face à ces défis combinés, renforcer les systèmes permettant aux ménages et aux communautés de mieux se préparer aux chocs, de réduire leurs impacts et de rétablir rapidement leurs moyens de production est crucial. Cela inclut la diffusion de pratiques de gestion et de réduction des risques, ainsi que la mise en place de mécanismes de réponse rapide pour restaurer les systèmes productifs après un choc.

2. Théorie du changement

Figure 2. Théorie du changement de la FAO en Haïti



Source: Auteurs du présent document.

3. Plan d'action et résultats attendus

3.1 Cadre des résultats



Pour assister
860 000 personnes



La FAO requiert
107,9 million d'USD



Période
2026-2028

Impact attendu: L'insécurité alimentaire des ménages déplacés est réduite, la paix est consolidée et la marginalisation socioéconomique est diminuée, en particulier pour les jeunes, les femmes et les PDI. Les opportunités économiques sont accrues et la production des petits producteurs est augmentée dans un environnement plus stable, résilient et inclusif.

Agriculture d'urgence^a |



Pour assister
102 000 ménages



La FAO requiert
42,4 millions d'USD



Résultat 1. L'accès à une alimentation de qualité est amélioré grâce à la relance rapide et à la sauvegarde de la production locale, afin de sauver des vies et d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages

Production alimentaire d'urgence

32,4 millions d'USD pour assister 72 000 ménages

La FAO propose une réponse qui vise non seulement à couvrir les besoins alimentaires urgents, mais également à redonner aux populations déplacées et aux communautés hôtes les moyens immédiats de retrouver leur autonomie et de réduire leur dépendance à l'aide humanitaire, en rétablissant rapidement leurs capacités de production alimentaire. Il s'agit ainsi de fournir des solutions agricoles simples, rapides à mettre en œuvre et modulables selon les réalités et préférences locales. Cette initiative permettra également de renforcer la production alimentaire locale, d'améliorer l'accès à la nourriture dans un contexte de forte insécurité et de réduire le besoin d'interventions humanitaires futures.

Activités

- Distribuer, directement ou à travers des coupons, des kits de production alimentaire d'urgence à cycle court (semences maraîchères, de céréales et de légumineuses, outils, engrais, petits animaux d'élevage, intrants pour la pêche).

^a La programmation pour les années 2027 et 2028 sera élaborée sur la base de l'analyse des besoins actualisée.

- Fournir des transferts monétaires, en complément aux intrants (cash+), afin de soutenir les besoins de base pendant la période de production ou renforcer les actifs productifs des ménages.

Effets attendus

- Assurer l'accès rapide, en moins de 90 jours, à une alimentation de base hautement nutritive.
- Réduire la dépendance à l'assistance humanitaire.
- Contribuer à la stabilité communautaire, grâce au renforcement des capacités productives locales et à la disponibilité d'aliments frais sur les marchés locaux.

Zones prioritaires et ciblage des bénéficiaires

Les interventions cibleront les zones rurales et péri-urbaines en Phase 4 de l'IPC – sans exclure les populations en Phase 4 dans des zones classées en Phase 3 – en surveillant de près les mouvements massifs de population et d'autres facteurs de vulnérabilité tels que les chocs climatiques. Ainsi, le ciblage des ménages sera basé sur leur niveau d'insécurité alimentaire. Une priorisation sera effectuée sur la base de critères de vulnérabilité, les ménages dirigés par des femmes, ceux ayant récemment perdu leurs moyens de production, les personnes déplacées et les ménages hôtes. D'autres critères seront également pris en compte, tels que les personnes âgées, en situation de handicap ou atteintes de maladies chroniques, les femmes enceintes ou allaitantes et les enfants exposés au risque de malnutrition.

Protection et rétablissement de la capacité de production des petits producteurs touchés par des chocs

6 millions d'USD pour assister 20 000 ménages

La forte exposition d'Haïti aux aléas climatiques et à l'insécurité compromet la résilience et la sécurité alimentaire des ménages les plus vulnérables. La FAO mettra en place une réponse intégrée visant à restaurer rapidement la capacité productive des petits producteurs touchés par des chocs soudains. Il s'agira notamment de distribuer des intrants essentiels, réhabiliter les infrastructures clés et fournir un accompagnement technique sur les pratiques agricoles adaptées au climat. L'approche visera également à renforcer les capacités locales de gestion communautaire des risques, à mettre en œuvre des actions anticipatoires et à faciliter l'accès à l'information à travers les systèmes d'alerte précoce.

Activités

- Mettre en œuvre des actions anticipatoires – à la suite de l'activation des déclencheurs pour des aléas spécifiques – au profit des petits producteurs à risque, grâce à la diffusion de messages d'alerte précoce et à la distribution de transferts monétaires et d'intrants visant à protéger leurs capacités productives.

- Distribuer des intrants et actifs productifs afin de relancer la production des petits producteurs touchés par les chocs.
- Fournir des matériaux pour la réhabilitation et l'amélioration des infrastructures de production selon l'approche «reconstruire en mieux», telles que les abris pour animaux, l'installation d'infrastructure de stockage, des réservoirs d'eau et des systèmes d'irrigation.

Effets attendus

- Relancer rapide la production agroalimentaire après un choc.
- Réduire l'impact des chocs et les besoins humanitaires grâce aux actions anticipatoires.
- Réduire les pertes de revenus post-catastrophe.

Zones prioritaires et ciblage des bénéficiaires

Les activités se concentreront dans les zones les plus touchées par des chocs récents ou exposées à un risque climatique élevé, conformément aux données relatives aux chocs spécifiques. Le ciblage reposera sur des évaluations des pertes, les niveaux de vulnérabilité et d'insécurité alimentaire, ainsi que de l'exposition aux aléas. Les bénéficiaires prioritaires seront les ménages et producteurs agricoles à risque ou ayant perdu leurs moyens de production, avec une attention particulière aux ménages dirigés par des femmes, trop souvent exclues des opportunités susceptibles de consolider leur capacité de résilience.

Prévention et contrôle des maladies animales

4 millions d'USD pour assister 10 000 ménages

La recrudescence des maladies animales hautement contagieuses constitue une menace majeure pour les chaînes de valeur, la sécurité alimentaire et la santé publique. Face à des services vétérinaires étatiques en sous-effectif et sous-équipés, la FAO soutiendra le renforcement rapide des capacités de prévention et de contrôle des maladies animales. L'approche mettra également l'accent sur la formation communautaire en biosécurité, ainsi que sur l'amélioration de la circulation de l'information sanitaire entre les éleveurs, les vétérinaires et les autorités locales.

Activités

- Soutenir le renforcement des services de surveillance étatiques pour l'alerte précoce et la détection des foyers infectieux, y compris grâce à la fourniture de kits de diagnostic rapide et d'échantillonnage, d'équipements de protection individuelle et l'établissement de partenariats avec des laboratoires accrédités.
- Mettre en œuvre des campagnes de vaccination animale de masse ou ciblées.
- Sensibiliser les éleveurs et les personnes engagés dans les chaînes de valeur de production animale sur les pratiques de prévention et les protocoles d'intervention pour le contrôle des maladies animales.

Effets attendus

- Renforcer les capacités de détection rapide des foyers épidémiques.
- Améliorer la coordination des actions de santé publique vétérinaire.
- Réduire les pertes animales et économiques liées aux épidémies.
- Améliorer la biosécurité dans les zones rurales vulnérables.
- Prévenir les transmissions zoonotiques et réduire les risques pour la santé humaine.
- Restaurer la confiance entre éleveurs, services vétérinaires et autorités locales.

Zones prioritaires et ciblage des bénéficiaires

En étroite collaboration avec les services étatiques, l'intervention ciblera en priorité les zones à forte densité animale et à proximité des localités où le risque de transmission est le plus élevé, tel que les frontières ou points d'entrée. Le ciblage se basera sur les facteurs suivants:

- Les données de foyers actifs ou historiques d'épidémie animales et zoonotiques, notamment liées à une haute prévalence de diarrhées infantiles.
- La densité d'animaux d'élevage et les chaînes de commercialisation.
- La présence de marchés informels ou transfrontaliers d'animaux vivants.
- La vulnérabilité des petits éleveurs, particulièrement ceux sans accès à des services vétérinaires.

Résilience |  Pour assister
70 000 ménages

 La FAO requiert
61 millions d'USD

 **Résultat 2.** La résilience des systèmes agroalimentaires locaux est renforcée, offrant aux communautés des alternatives économiques et une alimentation saine, locale et sûre

Promotion d'opportunités économiques et d'emploi rural afin de réduire la pression sur les sites de PDI et de limiter le risque de recrutement des jeunes dans les gangs armés

27 millions d'USD pour assister 30 000 ménages

La situation de surpeuplement dans les sites accueillant des PDI, combinée aux conditions souvent précaires vécues au sein des familles d'accueil, demeure extrêmement préoccupante. Ces environnements fragilisés exposent les PDI à de graves risques de protection, ainsi qu'à un accès insuffisant aux services essentiels. Dans ce contexte marqué par l'absence d'opportunités économiques, les sites de PDI, mais également certaines zones d'accueil, deviennent des espaces à haut risque de recrutement, parfois forcé, par les gangs armés, en particulier parmi les jeunes.

Face à ces défis, la FAO vise à développer des alternatives économiques et des emplois ruraux capables de réduire simultanément la pression sur les sites et sur les familles d'accueil, tout en diminuant le risque de recrutement des jeunes dans les gangs. Une attention particulière sera accordée aux femmes, afin de renforcer leur autonomie économique, réduire leurs

facteurs de vulnérabilité et offrir des alternatives concrètes et durables face aux dynamiques de violence.

Malgré sa fragilité, le secteur agroalimentaire haïtien offre un potentiel important de création d'emplois décents et d'entrepreneuriat inclusif. En s'appuyant sur ce potentiel, la FAO, en coordination avec d'autres acteurs humanitaires, appuiera des mécanismes de relocalisation volontaire, digne et ciblée pour les personnes ou ménages souhaitant s'installer dans d'autres zones rurales, qu'ils proviennent de sites de PDI ou de familles d'accueil. L'initiative pourra également cibler les personnes rapatriées dans des conditions vulnérables. Cet appui combinera financement inclusif, transfert d'actifs productifs et soutien en intrants afin de permettre d'initier ou de relancer des activités productives.

Activités

Dans cette optique, la FAO mettra en œuvre une stratégie intégrée de soutien à l'entrepreneuriat rural et agroalimentaire, articulée comme suit:

- Soutenir les PDI à la mise en place de solutions durables à travers différents mécanismes, dont les transferts monétaires, la fourniture d'intrants et d'équipements et des formations.
- Mettre en place un système de subventions de contrepartie (*matching grants*) afin de soutenir les PDI et les personnes rapatriées porteuses de projets agricoles ou para-agricoles.
- Soutenir les petites entreprises, y compris les *startups*, afin de favoriser le développement de solutions technologiques et d'innovations répondant aux défis du système agroalimentaire.
- Renforcer la gouvernance locale et plaider pour l'accès à la terre et l'inclusion sociale des PDI et des rapatriés.
- Fournir un accompagnement personnalisé dans l'élaboration de plans d'affaires viables, avec un mentorat et des formations ciblées.
- Établir des partenariats avec le secteur privé afin de proposer des stages, des emplois subventionnés ou des débouchés commerciaux concrets.

Effets attendus

- Réduire la vulnérabilité des PDI au recrutement dans les gangs armés, en particulier dans les zones à risque élevé.
- Améliorer l'accès à des opportunités économiques durables, à travers l'entrepreneuriat agricole et la création de microentreprises rurales et agroalimentaires durables, renforçant l'ensemble du secteur.
- Renforcer l'insertion professionnelle des jeunes dans les filières agricoles, agroindustrielles et dans les services associés.
- Renforcer le tissu économique local et stimuler l'économie circulaire.
- Valoriser les compétences entrepreneuriales.
- Améliorer l'accès au savoir et aux opportunités pour les jeunes.

Zones prioritaires et ciblage des bénéficiaires

L'intervention ciblera prioritairement les personnes déplacées, ainsi que les personnes rapatriées vulnérables, tout en s'adaptant à l'évolution de la crise. Le ciblage visera notamment:

- Les données sur la présence de gangs et le risque de recrutement, provenant de l'Organisation mondiale pour les migrations, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, du Programme des Nations Unies pour le développement et du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.
- Les niveaux de chômage des jeunes et d'exode rural.
- La proximité d'infrastructures de formation ou de marchés.
Les groupes vulnérables, notamment les femmes isolées, les mères célibataires et les femmes en situation de handicap, y compris les personnes survivantes des violences liées aux disparités de sexe, déplacées ou séparées de leurs réseaux sociaux.
- Les communautés partenaires ou coopératives locales capables de soutenir des activités économiques sécurisées.

Soutien à l'amélioration des capacités de préparation des producteurs agroalimentaires face aux chocs et aux aléas climatiques

30 millions d'USD pour assister 30 000 ménages

Haïti figure parmi les pays les plus exposés aux effets des aléas climatiques, dont les impacts sont aggravés par la crise sécuritaire et politique. Face à cette situation, la FAO, grâce à son expertise en résilience climatique et en gestion des ressources naturelles, propose une réponse centrée sur la réduction de la vulnérabilité, à travers des solutions accessibles, durables et cohérentes avec les autres interventions, qui renforcent les initiatives de préparation et d'anticipation mises en place.

Activités

- Améliorer l'accès aux semences de qualité de variétés améliorées, résistantes aux conditions climatiques extrêmes – longues périodes de sécheresse, excès de pluie, vents forts – et à des intrants améliorés, ainsi qu'à des formations sur les pratiques agricoles, d'élevage et de pêche climato-intelligentes et adaptées face au climat.
- Réhabiliter ou construire des infrastructures résistantes et adaptées aux aléas climatiques, telles que des systèmes d'irrigation et des abris pour animaux.
- Réhabiliter les terres, pâturages, mangroves, écosystèmes côtiers et appuyer la reforestation et l'agroforesterie afin d'améliorer la production.
- Promouvoir des pratiques communautaires d'adaptation aux aléas climatiques et de gestion des ressources environnementales, accompagnées d'un appui facilitant un meilleur accès direct au financement climatique.

Effets attendus

- Réduire les pertes agricoles, d'animaux et halieutiques liées aux aléas climatiques.
- Renforcer les capacités locales d'adaptation à moyen et long terme.
- Protéger les écosystèmes critiques, tels que les sols, les eaux et les pâturages.
- Renforcer la résilience des communautés rurales, y compris des femmes productrices, face aux événements climatiques extrêmes, et améliorer ainsi leur sécurité alimentaire.

Zones prioritaires et ciblage des bénéficiaires

Les interventions seront ciblées dans les zones rurales exposées aux sécheresses, aux inondations ou aux ouragans récurrents, notamment:

- Le Nord-Ouest et Sud-Est, où les épisodes de sécheresse prolongée ont un impact sévère sur les moyens de subsistance.
- Les départements du Grand Sud (Sud, Sud-Est, Grand'Anse et Nippes), de l'Ouest, du Nord-Ouest et l'Artibonite, régions à forte exposition cyclonique.
- Le Centre et l'Artibonite, zones à haut potentiel agricole, bien que soumises à une pression écologique élevée.

Le ciblage des bénéficiaires inclura en priorité:

- Les petits producteurs à risque, avec une attention particulière aux femmes et aux jeunes.
- Les communautés engagées dans des initiatives de gestion communautaire des ressources naturelles ou de protection des bassins versants.

Approvisionnement des cantines scolaires avec plus de 80 pour cent d'aliments produits au niveau national

4 millions d'USD pour assister 10 000 ménages

Plus de 2,85 millions d'enfants, soit un quart de la population infantile, sont touchés par l'insécurité alimentaire, dont plus d'1 million souffrent d'insécurité alimentaire aiguë²². Les cantines scolaires constituent, pour de nombreux enfants, la seule source régulière de repas équilibrés. En plus de leurs effets directs sur la nutrition et la santé, ces programmes favorisent la fréquentation scolaire et renforcent la stabilité sociale dans les zones vulnérables.

La politique et la stratégie nationales d'alimentation scolaire 2024-2030 prévoient que les cantines scolaires passent progressivement d'un modèle largement dépendant des importations alimentaires vers un système basé sur l'approvisionnement national. La stratégie vise à ce que 100 pour cent des denrées destinées aux cantines scolaires soient produites au niveau national d'ici 2030, avec des cibles intermédiaires fixées pour la période de transition, notamment l'atteinte de 80 pour cent d'achats locaux d'ici 2028²³. La relance de la production locale constitue donc un levier central pour rendre les cantines scolaires plus résilientes, tout en stimulant l'économie rurale.

Activités

Dans cette optique, la FAO, en partenariat avec le Programme alimentaire mondial, met en œuvre une approche conjointe visant à renforcer les liens entre production locale et alimentation scolaire. L'intervention prévoit d'appuyer les producteurs dans l'augmentation et l'amélioration de leur production, notamment à travers les activités suivantes:

- Augmenter la capacité de production, de stockage et de conservation des producteurs locaux, ainsi que le traitement post-récolte, afin de réduire les pertes et garantir une conservation sûre pour la consommation humaine.
- Structurer des agrégations de producteurs qui mutualisent leurs ressources et coordonnent la planification de la diversité et des volumes de production.
- Développer les capacités et les infrastructures pour la transformation de produits de base hautement nutritifs, tels que les jus de fruits, les yaourts et les farines enrichies.
- Renforcer le contrôle de qualité des aliments et les pratiques d'hygiène, assurant la sécurité sanitaire des aliments.
- Introduire des produits saisonniers disponibles localement et hautement nutritifs (haricot, igname, légume, maïs, manioc, patate douce, taro) dans les menus des cantines scolaires.
- Établir des relations contractuelles simplifiées entre producteurs et acheteurs institutionnels.
- Accompagner les associations villageoises d'épargne et de crédit pour faciliter l'accès au microcrédit et stimuler les investissements agricoles de proximité.
- Promouvoir des campagnes de sensibilisation dans les écoles et auprès des parents sur la nutrition et la sécurité sanitaire des aliments.

Effets attendus

- Renforcer l'intégration des petits producteurs locaux dans les chaînes d'approvisionnement des cantines scolaires.
- Réduire la dépendance aux importations alimentaires pour les repas scolaires.
- Améliorer l'accès des enfants à une alimentation équilibrée et riche en nutriments, avec des effets positifs sur la santé, la nutrition et la fréquentation scolaire.
- Augmenter les revenus agricoles et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages ruraux.
- Renforcer la résilience des systèmes alimentaires locaux face aux chocs économiques et sécuritaires.

Zones prioritaires et ciblage des bénéficiaires

L'intervention se concentrera dans les départements les plus touchés par l'insécurité alimentaire et où les programmes de cantines scolaires sont déjà actifs, en particulier dans la Grand'Anse, le Sud, les Nippes et le Nord-Ouest. Le ciblage portera sur les petits producteurs

agricoles, ainsi que sur les coopératives déjà en lien avec les cantines. Un accent sera mis sur les zones enclavées ou mal desservies, afin de renforcer l'ancrage local des systèmes alimentaires et de réduire leur vulnérabilité logistique.

Données, analyses et coordination |  4,5 millions d'USD

 **Résultat 3.** Des données fiables et produites à temps sont disponibles et permettent d'informer la planification et la prise de décision coordonnée, et d'améliorer la qualité des interventions en sécurité alimentaire et en agriculture

Analyses et suivi de la sécurité alimentaire, coordination, évaluations rapides, renforcement des systèmes d'alerte précoce et développement de plans d'actions anticipatoires

4,5 millions d'USD

Activités

- Fournir un appui technique et de coordination pour la réalisation des analyses d'insécurité alimentaire, y compris l'IPC et l'Enquête nationale de suivi sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, afin de garantir des analyses des besoins et des planifications fondées sur des preuves solides.
- Réaliser des analyses et des évaluations rapides sur l'impact de chocs spécifiques, sur les vulnérabilités des ménages et des producteurs et sur les chaînes de valeur.
- Surveiller la qualité des interventions à travers la coordination du Secteur sécurité alimentaire, appuyer la définition de stratégies et priorités du Secteur et assurer un rôle de leadership dans la diffusion des connaissances techniques, des innovations et des bonnes pratiques.
- Contribuer à la surveillance et au renforcement des stratégies d'action anticipatoire et des systèmes d'alerte précoce sur les risques climatiques et les impacts des déplacements, des conflits et des chocs économiques sur la sécurité alimentaire, la nutrition et les chaînes de valeur.

Effets attendus

- Améliorer l'efficacité de la réponse grâce à des informations fiables, disponibles à temps et coordonnées, permettant d'informer les acteurs, les différents secteurs et le ciblage des besoins prioritaires.
- Renforcer l'anticipation et la gestion des risques climatiques grâce à des stratégies et des actions validées, permettant de réduire les impacts potentiels et les coûts de la réponse humanitaire.

3.2 Risques et mesures de mitigation

Les interventions prévues s'inscrivent dans un contexte d'instabilité sécuritaire, politique, économique et climatique. L'aggravation de l'insécurité reste le principal risque, conditionnant l'accès aux zones d'intervention. Le Plan repose sur la possibilité de maintenir cet accès, appuyé par un suivi continu et une adaptation opérationnelle constante. Une planification précise des achats et des livraisons, l'élargissement du réseau de fournisseurs et la mise en place de solutions alternatives pour la mobilité du personnel sont les mesures de mitigation essentielles que la FAO mettra en œuvre en Haïti pour limiter les perturbations. Les déplacements de population peuvent également modifier les vulnérabilités et imposer des ajustements rapides du ciblage.

Sur le plan économique, l'inflation, la volatilité des prix, les fluctuations monétaires, les ruptures logistiques et la faible disponibilité de liquidités menacent la continuité des opérations et alourdissent les coûts. Une stabilité minimale des marchés ou des options d'approvisionnement fiables est indispensable. Pour cela la FAO met en place une gestion rigoureuse des achats, la sélection de prestataires financiers sûrs et un suivi renforcé afin de réduire les risques.

Les phénomènes climatiques extrêmes – sécheresses, pluies excessives, cyclones et inondations – peuvent entraver l'accès aux personnes et aux zones affectées, endommager les intrants et perturber la mise en œuvre des activités. La FAO adapte les interventions aux calendriers agricoles et aux périodes à risque, afin d'éviter les interruptions.

Enfin, le manque de partenaires locaux qualifiés peut impacter les opérations. Cependant, l'appui des services déconcentrés de l'État, tels que le Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural et le Ministère de l'environnement, ainsi que d'un large réseau d'acteurs de la société civile, permettra de renforcer l'ancrage local et la coordination.

3.3 Suivi, évaluation, apprentissage et redevabilité

Le Plan d'urgence et de résilience de la FAO en Haïti constitue une contribution majeure à [l'Appel humanitaire global de la FAO](#). Cet Appel vise à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition et à réduire les besoins humanitaires des petits exploitants agricoles, en fournissant un appui vital urgent, en renforçant la résilience des moyens d'existence agricoles et en favorisant une paix locale durable.

La contribution du Plan à cet objectif sera mesurée au niveau de son impact, à travers des indicateurs standards, tels que l'indice des stratégies d'adaptation liées aux moyens d'existence, l'échelle de la faim dans les ménages, le score de diversité alimentaire des ménages, ainsi que des variables liées au profil des moyens d'existence et à l'exposition aux

chocs. Ces indicateurs sont alignés sur la méthodologie *Agricultural People in Need* pilotée par l'équipe [Données en situations d'urgence de la FAO](#).

Pour mesurer les impacts générés par les différentes interventions, des indicateurs d'impact spécifiques seront utilisés pour le suivi et l'évaluation du programme. Chaque résultat attendu correspond à un impact, comme détaillé dans la section 3 sur la théorie du changement, et fera l'objet d'un suivi régulier. Par exemple, les distributions d'intrants agricoles et les formations permettront l'amélioration de la productivité, mesurée à travers l'évolution du rendement moyen des principales cultures des ménages ciblés. De même, la fourniture de petits ruminants et les campagnes de vaccination animale se traduiront par une augmentation mesurable de la production animale, par exemple la quantité moyenne de lait ou d'œufs produits par ménage.

De manière transversale, des indicateurs spécifiques porteront sur la responsabilité à l'égard des personnes touchées, afin de suivre la satisfaction des ménages bénéficiaires, la sûreté et l'accessibilité de l'aide fournie, garantissant ainsi une amélioration continue de la qualité de l'assistance.

De plus, les activités de suivi et évaluation comprennent des enquêtes de référence (*baseline*), des suivis intermédiaires et des évaluations finales (*endline*), combinant des approches quantitatives et qualitatives pour mesurer les résultats et les impacts, et appuyer la prise de décision fondée sur des données. Ces activités s'appuient sur l'utilisation d'outils spécifiques pour la collecte, l'analyse et la diffusion des données produites.

En outre, le système [Application pour l'identification, la distribution et l'autonomisation](#) de la FAO constitue un pilier central du dispositif de suivi et évaluation. Cette plateforme numérique permet l'enregistrement biométrique sécurisé des données des bénéficiaires, l'attribution d'identifiants uniques, la prévention des doublons et la liaison systématique entre l'assistance reçue et chaque personne bénéficiaire. Elle renforce la transparence, la redevabilité et la capacité de suivi longitudinal, tout en respectant les normes internationales de protection des données.

En Haïti, la FAO met en place un système de redevabilité à l'égard des personnes touchées qui, au-delà de l'engagement des parties prenantes à chaque étape du cycle programmatique, repose sur un mécanisme structuré de gestion des plaintes et de retour d'information, fondé sur des lignes directrices claires et l'utilisation de multiples canaux de communication (ligne verte gratuite, messagerie, boîtes à suggestions, table des plaintes en face à face, réunion en présentiel et autres canaux adaptés aux modalités d'intervention).

4. Ressources requises

Tableau 2. Ressources requises par composante par année

Composantes	Ménages cibles	Fonds requis (USD)		
		2026	2027	2028
Résultat 1. Agriculture d'urgence: L'accès à une alimentation de qualité est renforcé grâce à la relance rapide et à la sauvegarde de la production locale, afin de sauver des vies et d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages				
Production alimentaire d'urgence	72 000	32 400 000	—	—
Protection et rétablissement de la capacité productive des petits producteurs touchés par les chocs	20 000	6 000 000	—	—
Prévention et contrôle des maladies animales	10 000	4 000 000	—	—
Sous-total	102 000	42 400 000	—	—
Résultat 2. Résilience: La résilience des systèmes agroalimentaires locaux est renforcée, offrant aux communautés des alternatives économiques et une alimentation saine, locale et sûre				
Promotion d'opportunités économiques et d'emploi rural afin de réduire la pression sur les sites de PDI et de limiter le risque de recrutement des jeunes dans les groupes et gangs armés	30 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000
Préparation des producteurs agroalimentaires à faire face aux chocs et aux aléas climatiques	30 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Approvisionnement des cantines scolaires avec plus de 80 pour cent d'aliments produits au niveau national	10 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
Sous-total	70 000	21 000 000	20 000 000	20 000 000
Résultat 3. Données, analyses et coordination: Des données fiables et produites à temps sont disponibles et permettent d'informer la planification et la prise de décision coordonnée, et de renforcer la qualité des interventions en sécurité alimentaire et en agriculture				
Analyses et suivi de la sécurité alimentaire, coordination, évaluations rapides, renforcement des systèmes d'alerte précoce, programmation sensible aux conflits, développement de plans d'actions anticipatoires et gestion des connaissances	—	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Sous-total	—	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Fonds total requis par année (USD)		64 900 000	21 500 000	21 500 000
Nombre total de ménages ciblés sur trois ans			Fonds total requis sur trois ans (USD)	
172 000			107 900 000 USD	

Source: Auteurs du présent document.

5. Principes directeurs

5.1 Les personnes au centre

La FAO met la protection des droits humains au centre de ses actions, en premier lieu le droit à une alimentation saine et nutritive. En Haïti, elle renforcera son appui au Gouvernement et aux groupes marginalisés pour répondre aux besoins urgents, relancer la production agroalimentaire et favoriser l'inclusion des populations affectées, notamment les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables.

La mise en œuvre de la FAO repose sur des principes directeurs essentiels: mettre les populations affectées par les crises au centre des interventions, renforcer les partenariats stratégiques avec les acteurs locaux et internationaux, et promouvoir la localisation de l'aide pour appuyer les capacités des institutions nationales et des communautés. Ces fondements guident l'ensemble du cycle de programmation, du diagnostic des besoins à l'évaluation, en passant par la mise en œuvre, dans une logique d'impact durable, inclusive et sensible aux risques.

La FAO applique strictement sa politique de tolérance zéro face à l'exploitation et aux abus sexuels, à travers la sensibilisation du personnel et des partenaires, la mise en place de mécanismes de plainte accessibles et le renforcement des capacités pour garantir un environnement sûr et respectueux. La transformation en matière de genre est un pilier central: les interventions viseront à autonomiser les femmes et les jeunes à travers l'accès aux ressources, aux formations et à des financements adaptés.

L'approche intègre également des stratégies sensibles aux risques climatiques, sanitaires et sécuritaires, avec des mesures d'atténuation comme l'agroécologie et la gestion durable des ressources, afin de renforcer la résilience et de soutenir un développement rural durable. Dans un contexte d'insécurité, les interventions seront sensibles aux conflits et orientées vers la consolidation de la paix locale, en s'appuyant sur des analyses participatives pour réduire les tensions et promouvoir le dialogue.

Enfin, les actions ciblant les communautés déplacées tiendront compte de leurs besoins spécifiques, notamment en matière d'accès à la terre, et s'aligneront sur les solutions durables qu'elles privilégient. La FAO réaffirme son engagement envers les principes humanitaires d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance, garantissant une assistance fondée sur les besoins.

5.2 Conformité et gestion des risques

La mise en œuvre du présent Plan s'inscrit dans un cadre rigoureux de conformité, à la fois avec les politiques et les normes internes de l'Organisation et avec les exigences des bailleurs de fonds. Une forte culture de conformité et de gestion des risques soutient la mise en œuvre

des programmes du Bureau de pays, garantissant la crédibilité de la FAO et démontrant sa redevabilité envers ses partenaires financiers ainsi que les communautés affectées par ses interventions.

La FAO évalue régulièrement les risques et met en œuvre des mesures pour les identifier et les atténuer, y compris les risques de fraude, de corruption, de détournement de l'aide, d'exploitation et d'abus sexuels, d'incidents liés aux sauvegardes environnementales et sociales, ainsi que d'autres formes d'inconduite ou de risques programmatiques à haut risque.

Les contrôles internes sont renforcés grâce à des registres de risques au niveau des interventions et des bureaux, à des processus rigoureux de diligence raisonnable et de conformité, incluant les sanctions antiterroristes, le filtrage des fournisseurs et l'application d'une politique de tolérance zéro en matière de fraude et de corruption. Le Bureau de pays réalise des évaluations annuelles et des contrôles internes afin d'évaluer la conformité aux procédures internes, la gestion des risques et aux processus financiers, garantissant ainsi l'identification et la correction de toute lacune.

5.3 Partenariats et localisation

Pour maximiser l'impact et la durabilité de ses actions en Haïti, la FAO adopte une approche collaborative fondée sur le renforcement du leadership local et l'engagement actif de toutes les parties prenantes dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de ses programmes. Elle promeut de véritables partenariats avec les institutions publiques, les organisations locales, les communautés et le secteur privé, afin de dépasser les logiques de prestation de services et favoriser une prise de décision partagée.

Cet engagement renforce l'appropriation locale, soutient la résilience à long terme et encourage des solutions durables ancrées dans les réalités du terrain. Forte d'une relation de confiance établie au fil des décennies avec les institutions étatiques et la société civile haïtienne, la FAO soutient efficacement des initiatives d'urgence et de résilience. Présente à travers un bureau central à Port-au-Prince et cinq bureaux départementaux – Grand'Anse, Sud, Sud-Est (avec deux sous-bureaux à Belle-Anse et Thiotte), Nord – la FAO compte plus de 100 employés, dont 85 pour cent sont des cadres nationaux. Cette implantation permet une forte capacité opérationnelle, un maillage solide de partenaires locaux et des liens étroits avec les autorités locales.

La FAO travaille en étroite collaboration avec plusieurs ministères, dont le Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural et sa Coordination nationale de la sécurité alimentaire, le Ministère de l'environnement, le Ministère de la planification, ainsi que leurs services déconcentrés. Elle collabore également avec l'Université d'État d'Haïti, des organisations non gouvernementales nationales et internationales, des organisations communautaires de base et des structures associatives, pour assurer un ciblage précis et un fort engagement des communautés dans ses actions.

Figure 3. Bureau pays de la FAO en Haïti et ses sous-bureaux



Note: Veuillez consulter la clause de non-responsabilité à la page ii pour les noms et les frontières utilisés sur cette carte.

Source: Adapté à partir de: United Nations Geospatial. 2016. Carte de Haïti. Dans: *Nations Unies*. New York. [Consulté le 2 décembre 2025]. <https://www.un.org/geospatial/content/haïti>

Références bibliographiques

- ¹ **IPC.** 2025. *Haïti: Analyse IPC de l'insécurité alimentaire aiguë, octobre 2025*. Port-au-Prince. https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Haiti_Acute_Food_Insecurity_Sept2025_Jun2026_Report_French.pdf
- ² **OIM (Organisation internationale pour les migrations).** 2025. *Displacement Tracking Matrix Haiti – Information sheet on the displacement situation in Haiti – Round 11 (September 2025)*. [Consulté le 23 décembre 2025]. <https://dtm.iom.int/reports/haiti-information-sheet-displacement-situation-haiti-round-11-september-2025?close=true>
- ³ **FAO et PAM (Programme alimentaire mondial).** 2023. *Liens entre instabilité et insécurité alimentaire en Haïti: une analyse pays*. Rome. https://www.fightfoodcrises.net/sites/default/files/resource/file/Haiti_FoodInsecurity_Conflict_FRpdf.pdf
- ⁴ **IPC.** 2017. *Haiti: Acute Food Insecurity Situation October 2017–February 2018 and Projection for March–June 2018*. [Consulté le 23 décembre 2025]. <https://www.ipcinfo.org/ipc-country-analysis/details-map/es/c/1068538/?iso3=HTI>
- ⁵ **IPC.** 2024. *Haïti: Analyse IPC de l'insécurité alimentaire aiguë (mars-juin 2024)*. Port-au-Prince. https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Haiti_Acute_Food_Insecurity_Projection_Update_Mar_Jun2024_Report_French.pdf
- ⁶ **Moyo, S.** 2024. *Situation Update: Haiti Agriculture*. Washington, Foreign Agricultural Service, U.S. Department of Agriculture. <https://ipad.fas.usda.gov/highlights/2024/04/Haiti/index.pdf>
- ⁷ **Lang, M.** 2020. *5 facts about poverty in Haiti*. Dans: *The Borgen Project Blog – Latest News*, 20 mai 2020. Tacoma. [Consulté le 23 décembre 2025]. <https://borgenproject.org/5-facts-about-poverty-in-haiti/>
- ⁸ **République d'Haïti, Union européenne, Banque interaméricaine de développement, Nations Unies et Banque mondiale.** 2024. *Haiti: Rapid Crisis Impact Assessment, October 2024*. <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/aebfe0d6bc8d531600611abb53f1f5a5-0370012025/original/WB-RCIA-REP-ENG.pdf>
- ⁹ **FMI (Fonds monétaire international).** 2025. *Haiti: Staff monitored program – press release and staff report, IMF Country REPORT No. 25/19*. Washington. <https://www.imf.org/-/media/Files/Publications/CR/2025/English/1htiea2025001-print-pdf.ashx>
- ¹⁰ **République d'Haïti.** 2024. *Enquête nationale de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle*. Port-au-Prince. <https://fscluster.org/sites/default/files/2025-04/Rapport%20Technique%20final%20de%20l%27ENSSAN%20EDITION%202024.pdf>
- ¹¹ **The Global Economy.** 2024. *Haiti: Agriculture value added*. Dans: *The Global Economy*. [Consulté le 23 décembre 2025]. https://www.theglobaleconomy.com/Haiti/value_added_agriculture_dollars/
- ¹² **OIM.** 2025. *Displacement situation in Haiti – Round 10*. Le Grand-Saconnex. <https://dtm.iom.int/sites/g/files/tmzbd1461/files/reports/Displacement%20situation%20in%20Haiti%20-%20Round%2010%20-%20June%202025.pdf>
- ¹³ **IPC.** 2024. *Haïti: Analyse de l'IPC de l'insécurité alimentaire aiguë (août 2024-juin 2025)*. Port-au-Prince. https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Haiti_Acute_Food_Insecurity_Aug2024_Jun2025_Report_French.pdf
- ¹⁴ **République d'Haïti.** (à paraître). *Enquête nationale de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle*. Port-au-Prince.

- 15 **ACAPS.** 2024. *Haiti – Humanitarian impact of increased deportations from the Dominican Republic*. https://www.acaps.org/fileadmin/Data_Product/Main_media/20241126_ACAPS_Haiti-Humanitarian_impact_of_increased_deportations_from_the_Dominican_Republic_.pdf
- 16 **IOM.** 2024. *Haiti: Haitians forcibly returned to Haiti – Profiles, migration experience and intentions of Haitians returned in 2023*. https://dtm.iom.int/sites/g/files/tmzbd1461/files/reports/Haitians%20forcibly%20returned%20to%20Haiti%20in%202023_0.pdf
- 17 **FAO.** 2025. *Analyse de la situation des personnes déplacées internes et rapatriées dans la commune de Belladère, Haïti*. Port-au-Prince. <https://fscluster.org/fr/document/analyse-de-la-situation-des-personnes>
- 18 **Adil, L. Eckstein, D. Künzel, V. et Schäfer, L.** 2025. *Climate Risk Index 2026*. Hamburg, Greenwatch. <https://www.germanwatch.org/sites/default/files/2025-11/CRI%2026%20full%20report.pdf>
- 19 **GFDRR (Global Facility for Disaster Reduction and Recovery).** 2022. *Haiti – 2010 – PDNA estimated the earthquake impacts equivalent to 120% of GDP*. Dans: *GFDRR*. Washington. [Consulté le 23 décembre 2025]. <https://www.gfdr.org/en/haiti-2010-pdna-estimated-earthquake-impacts-equivalent-120-gdp>
- 20 **Banque mondiale.** 2017. *Report No: PAD2348 – International development association project paper on a proposed additional grant and restructuring in the amount of SDR 14.6 million (US\$20.0 million equivalent) from crisis response window resources to the Republic of Haiti for a disaster risk management and reconstruction project, 25 May 2017*. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/682591497146489998/pdf/1-Project-Paper-Documents-P163199-2017-05-22-clean-003-05302017.pdf>
- 21 **Cavallo, E. A., Giles Álvarez, L. and Powell, A.** 2021. *Estimating the potential economic impact of Haiti's 2021 earthquake*. <http://doi.org/10.18235/0003657>
- 22 **UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance).** 2025. *At least one million children facing emergency levels of food insecurity in Haiti*. Dans: *UNICEF*, 17 avril 2015. Port-au-Prince et New York (États-Unis). [Consulté le 23 décembre 2025]. <https://www.unicef.org/press-releases/least-one-million-children-facing-emergency-levels-food-insecurity-haiti>
- 23 **Gouvernement d'Haïti.** (à paraître). *Politique et stratégie nationales de l'alimentation scolaire (2024-2030)*. Port-au-Prince.

Contact

Représentation de la FAO en Haïti
FAO-HT@fao.org
Port-au-Prince, Haïti

Bureau sous-régional de la FAO en Mésoamérique
FAO-SLM@fao.org
Panama, Panama

Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes
FAO-RLC@fao.org
Santiago, Chili

Bureau des urgences et de la résilience
OER-Director@fao.org | fao.org/emergencies
Rome, Italie

**Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture**